

Bruxelles, le 22 mai 2018.

Chers parents,

Comme vous le savez peut-être déjà, le Plan fédéral d'urgence nucléaire a été actualisé en mars 2018.

Il prévoit que des comprimés d'iode stable puissent être administrés aux enfants ainsi qu'aux femmes enceintes et allaitantes sur tout le territoire belge en cas d'accident nucléaire, si la quantité d'iode radioactif dans l'air le justifie.

Cette mesure vise à prévenir le risque de cancer de la thyroïde. En effet, en administrant de l'iode non radioactif en cas d'accident nucléaire, on peut empêcher l'absorption d'iode radioactif par la glande thyroïde, en espérant réduire ainsi le risque de cancer thyroïdien particulièrement élevé chez les enfants. Précisons que les contre-indications à la prise d'iode chez les enfants sont exceptionnelles et les effets secondaires rares.

En cas d'urgence nucléaire survenant pendant nos heures d'ouverture, nous suivons les recommandations du Ministère de la Santé publique ou du Gouverneur de la région de Bruxelles-Capitale concernant l'administration de comprimés d'iode.

Nous vous invitons à nous signaler une éventuelle contre-indication à la prise d'iode chez votre enfant.

Les comprimés ne seront jamais administrés de notre propre initiative, mais uniquement si la recommandation est donnée par les autorités. Etant donné qu'il sera également indiqué à chacun de ne pas sortir, votre enfant restera à l'abri dans nos locaux, avec les autres personnes présentes et encadrées par notre personnel, jusqu'à ce que les autorités lèvent cette mesure.

Bien cordialement,

Le Président,



Eric Bott,  
Echevin de la Jeunesse  
de Woluwe-Saint-Lambert.